

NOTRE DOSSIER

L'émigration des Maltais en Algérie

Jusque dans les premières années du XIXe siècle, l'émigration n'a pas beaucoup tenté les Maltais. L'arrêt de la guerre de course menée par les Chevaliers*, l'ordre imposé par la France et l'Angleterre en Méditerranée, l'implantation de ces mêmes puissances au nord de l'Afrique ont incité alors les insulaires, désormais à l'étroit sur leur archipel, à tenter l'aventure outre-mer. L'Algérie et la Tunisie ont attiré la majorité des partants, aussi semble-t-il important de situer l'arrière-plan économique et les fluctuations entrant en jeu dans le processus migratoire.

Le départ des Chevaliers de Malte en 1802 a causé un choc important ; la politique menée par la puissance coloniale anglaise à partir de 1800 n'a pas perturbé le système économique très paternaliste de ces Chevaliers. Il faudra attendre les années 1840 pour que les dépenses publiques atteignent le niveau qu'elles connaissaient en 1798. La guerre de Crimée le quadruplera (200.000 livres en 1840, 817.000 en 1856) :



La Valette à Malte.

des centaines de bateaux, des milliers de marins transiteront par Malte pour rejoindre la Mer Noire. Jusque vers 1800, la culture du coton constitue l'essentiel des revenus des paysans, elle va connaître des fortunes diverses pendant le siècle. C'est, au tout début de la période, le

L'émigration



Le port de La Calle.

gouvernement espagnol qui interdit l'importation de coton étranger, provoquant par là-même une chute des cours que renforce, vers 1825, l'arrivée à bas prix du coton égyptien, portant ainsi un coup fatal à l'économie domestique maltaise. Seule la guerre civile en Amérique du Nord permettra une reprise de la culture sur l'archipel qui, entre temps, aura connu un doublement de sa population.

Entre 1840 et 1870, La Valette va jouer le rôle de port-entrepôt essentiel dans le commerce de redistribution (1840, l'importation de blé : 6 millions de francs ; 1870, 160 millions).

L'émigration fournit un réseau de correspondants dont la fonction sera essentielle dans les pays où ils se fixeront.

Périodes de dépression, calamités agricoles, épidémies ne manquent pas, contribuant à maintenir un état de misère chronique sur l'archipel.

La population double en 100 ans avec un accroissement décennal de 10 000 personnes. Tous ces éléments auront un impact très profond sur l'émigration maltaise. Les échanges accrus, les nouvelles possibilités offertes vers l'ouest de la Méditerranée vont drainer des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants vers les colonies françaises.

Y a-t-il eu volonté des autorités d'établir une colonisation officielle ? L'Angleterre, tout au long du siècle, a adopté une attitude de laisser-faire : le principe fondamental étant de ne pas

maltaise en Algérie

consacrer de fonds publics à une émigration organisée par l'Etat, a fortiori vers des terres colonisées par une puissance rivale. Algérie puis Tunisie recevant des milliers d'insulaires qui s'y dirigeaient spontanément, il y avait lieu de s'en réjouir : il n'était pas nécessaire d'entreprendre des négociations avec les autorités françaises ou le gouvernement de la Régence de Tunisie. Les Anglais étaient même favorables à une émigration qui pouvait s'avérer dépolitisante dans le contexte politique de la deuxième partie du siècle où les idées du Risorgimento italien étaient véhiculées sur l'archipel. Ils pensèrent cependant à une émigration momentanée avec perspectives de retour, ce en quoi ils firent erreur, l'émigration a toujours été, à Malte, un processus sans retour.

Ce n'est qu'en 1873, à la suite d'une crise économique et au moment où le problème démographique prend de l'importance, que le ministre Houlton prend contact avec les autorités françaises. Le Colonial Office propose une émigration officielle vers l'Algérie. Elle permettrait de décongestionner les îles dont on se rend compte qu'elles ne pourraient plus nourrir les habitants, ni les défendre en cas de conflit. Les autorités françaises, surprises de l'intérêt subit que les Anglais portent à ces émigrants, répondent que les Maltais viennent s'installer depuis des années et qu'ils peuvent continuer à immigrer

sans qu'il soit nécessaire de leur accorder un quelconque privilège.

En Tunisie, le consul Wood a élaboré un projet de colonisation capitaliste agricole. En 1863, les autorités de la Régence ont autorisé les étrangers à devenir propriétaires. Les Maltais, nombreux dans le pays, avaient eu recours jusque-là à des prête-noms tunisiens. L'appel de Wood aux financiers anglais resta sans écho mais, à compter de cette période, de nombreux Maltais purent acquérir des terres.

En 1875 c'est l'avocat maltais Dingli qui tourne ses yeux vers la Régence et envisage d'y orienter un millier de personnes. Il demande la création d'une « Maltese emigration society », sollicite l'aide du Colonial Office, sensibilise les milieux d'affaires maltais. Il veut acheter 6.500 hectares de terre pour y installer des paysans maltais ; pour différentes raisons, le projet ne réussira pas.

Dernier appel en 1904, émanant de la Chambre de Commerce de Malte, la Chambre d'Agriculture de Tunisie demande une augmentation des échanges entre Malte et le protectorat français. Dans sa réponse, la Chambre de Commerce de La Valette insiste pour que la main-d'œuvre maltaise soit mieux employée, immigrés déjà installés ou nouveaux immigrants.

Côté français, les appels à la colonisation maltaise ne furent pas très nombreux, rien de comparable à ce qui fut entrepris pour les pays du nord de l'Europe. Il y eut même certaines interventions, invitant à se méfier de l'immigration du sud de la Méditerranée.

Dès 1820, les Chevaliers de Malte avaient proposé d'aider les autorités françaises à coloniser l'Algérie. Ils suggéraient l'utilisation des Maltais pour faciliter les contacts avec les autochtones



Des Maltais le dimanche.



La Valette à Malte.





La fête au café maltais (gravures V. Beaucê).

et aider ainsi à la pénétration dans le pays.

En 1830, tout de suite après l'intervention française à Alger, le Consul de France à Malte, Dominique Miège, écrit une longue lettre à ses supérieurs dans laquelle il évoque, pour les paysans maltais, l'espoir ouvert par l'opération menée en Algérie. Les chefs de famille sont nombreux à demander au consulat l'autorisation de s'établir dans ce qui n'est pas encore une colonie. Le diplomate évoque la possibilité d'établir 3.000 paysans maltais. L'administration française avait d'autres soucis et le courant migratoire s'établit spontanément.

La commission d'enquête envoyée en Algérie en 1833 demandait d'accélérer la colonisation et recommandait de « *prendre des colons partout : des Allemands aux qualités solides et... des Maltais moins recommandables, mais s'adaptant facilement* ».

Cela rejoignait l'opinion de Bugeaud qui recommandait de faire vite et de prendre des colons partout « chez nos voisins ». D'autres voix s'élèvent pour s'opposer à cette venue des Maltais (comme à celle des Mahonnais ou des premiers Espagnols). Genty de Bussy, conseiller d'Etat, déplore que l'Europe envoie en Algérie ses rebuts et qu'elle en fasse le dépôt de ses mendiants. « *Nous avons à nous défendre des émigrations répétées des Baléares et de Malte !* », écrit-il.

Les lieutenants-généraux Lamoricière et Bédaut, dans un projet de colonisation des provinces d'Oran et de Constantine daté de 1847, sont à peine plus discrets quand ils recommandent de ne rejeter aucun mode de colonisation à l'exclusion de celui des pauvres. En Tunisie, où il n'y avait pas lieu d'appeler à la colonisation maltaise, celle-ci s'étant faite spontanément et bien avant

l'établissement de la France, une tentative officielle de type capitaliste a tenté l'installation d'une centaine de Maltais, hommes et femmes dans le golfe d'Hammamet. Chaque famille devenait propriétaire d'animaux, de terre et recevait une somme d'argent. L'essai se solda par un échec.

Evolution des effectifs de la population maltaise en Algérie et en Tunisie.

	ALGERIE	TUNISIE
1833	1 213	-
1841	3 795	2 500
1856	7 114	6 500
1866	10 627	7 000
1881	15 402	7 000
1891	14 677	11 706
1906	10 933	10 330
1921	5 000	13 520

En Algérie, les premiers immigrants ont suivi l'entrée des Français dans Alger. L'installation de commerçants, de bateliers sur les côtes a été immédiate et, par la suite, la progression des effectifs et l'implantation dans le pays ont suivi. Bône, Constantine, puis Philippeville ont reçu les plus gros effectifs ; Alger et sa région ont accueilli le reste. Puis les immigrés maltais ont avancé au gré des créations de centres, des ouvertures de routes, de la construction de voies ferrées. En 1872, 73% de la colonie étaient établies dans le Constantinois, 26% à Alger, Oran et sa province ne totalisaient que 1% des effectifs. Cette raréfaction dans les zones occidentales du pays se retrouve à l'échelle des trois pays du Maghreb « français ». Il y aura moins de 100 Maltais au Maroc en 1890 alors que l'Algérie culmine au même moment à près de 15.000 individus au recensement de 1881. En 1914, les chiffres marocains donnent un maximum de 1.000 Anglais (Gibraltariens compris) à une époque où l'Algérie ne compte plus que 5.000 Maltais après naturalisation, et où la Tunisie culmine à 13.500 au recensement de 1921.

L'implantation en Tunisie a bénéficié de la proximité des îles et de la Régence. Des liens commerciaux avaient déjà été tissés entre les deux pays, l'entrée de la France en Algérie a stimulé l'émigration vers les côtes d'Afrique les plus proches. Dans ce pays, la colonie a précédé de longtemps l'arrivée de la puissance coloniale. Les premiers individus sont signalés dès le début du 19^e siècle, de Tabarka à Zarzis. L'immigration suivra par les ports de La Goulette, Porto Farina, Djerba, Sousse, Tunis concentrant les plus gros effectifs.

Les effectifs maximums pour les deux colonies se situent en 1891, date à laquelle l'Algérie totalise près de 15.000 personnes et la Tunisie 12.000. A Bône, dont on a pu dire qu'elle était la deuxième capitale des Maltais, leur colonie dépassera longtemps le groupe italien pratiquement jusqu'en 1885 et ce n'est que vers 1850 que l'élément français dépasse l'ensemble maltais.

Les décrets de naturalisation successifs assurent la naturalisation contre la conscription, obligeant les prêtres ou les marins à devenir français pour pouvoir embarquer ou émarger au budget. Mais ce sont les naturalisations automatiques et les mariages croisés qui vont affaiblir le groupe des Maltais en favorisant son insertion dans la communauté française.

Surpopulation et vicissitudes économiques ont poussé les Maltais hors de leur archipel. Pourquoi se sont-ils concentrés un moment sur l'Algérie et la Tunisie ? Les Maltais n'ont pas donné suite à des tentatives d'émigration hors du cercle méditerranéen : échec de l'émigration militaire vers les îles Caraïbes et d'un projet de soldats-paysans ; échec, en 1848, de la tentative de remplacement à Hong-Kong des régiments anglais par des régiments maltais. On pourrait citer de même les tentatives du Colonial Office

d'envoyer des civils aux Antilles, en 1825, ou rappeler l'invitation des planteurs antillais, en 1840, désireux d'employer une main-d'œuvre plus qualifiée que la main-d'œuvre noire, même si elle constituait un sous-prolétariat européen. Seuls quelques individus partiront pour la Guyane en 1830 ou à Grenade en 1840. Ce n'est qu'à partir de 1861 que les autorités australiennes du Queensland pensent aux Maltais, suivies en 1884 par celles de la Nouvelle-Zélande. Mais là encore, à cette époque, les Maltais ne sont pas attirés par ces terres des antipodes. On sait qu'elles constituent, avec le Canada, les terres privilégiées de l'émigration maltaise depuis le début du XX^e siècle.



Maltais ou la passion des oiseaux.

Les Maltais ont privilégié les terres de la Méditerranée du Sud. Les projets civils d'émigration à l'intérieur de ce cercle ont tenté de les attirer vers les îles de Chypre ou de Céphalonie mais le courant naturel va se porter vers les côtes de l'Afrique, de l'Égypte au Maroc. Même si de petites colonies se formeront à Constantinople, à Smyrne, en Sicile ou à

Gibraltar, c'est vers les côtes tripolitaines, la Cyrénaïque et la région du Nil que s'installeront quelques milliers de Maltais attirés par le commerce, les grands travaux et l'espérance de meilleures conditions de vie. Les pays arabes les ont attirés plus que d'autres. Manifestement, ils ont préféré le Maghreb aux régions africaines et la protection française à celle de l'Angleterre qui s'installait dans toute la partie orientale du continent africain : on ne relève vers les années 1870 que quelques individus isolés dans un effectif global de 20.000 Européens recensés dans l'Afrique orientale anglaise.

Outre les facteurs d'appel les plus couramment avancés (proximité des pays, salaires plus élevés, possibilités commerciales...), il est certain que dans le cas spécifique des Maltais, les facteurs



psychologiques et culturels ont joué un rôle déterminant. En amont, les déceptions furent nombreuses avec l'administration anglaise, elles furent d'autant plus grandes que l'on attendait beaucoup après l'expérience révolutionnaire française. Les Anglais n'ont affiché que morgue et mépris pour ces « *Italiens dégénérés* », ces « *Orientaux n'ayant rien de britannique* ». Ils n'ont pas hésité à les remplacer dans les emplois qu'ils occupaient, ne leur ont accordé que 5 % des effectifs dans les régiments de Sa Majesté, et les ont supplantés dans le commerce et la marine grâce à la supériorité de leurs navires et la meilleure organisation des structures commerciales.

Enfin, la querelle linguistique entre l'anglais, que la puissance coloniale voulait imposer, et l'italien, que parlaient et lisaient les Maltais, a empoisonné les rapports à la fin du siècle.

Le souvenir des Français était vif et, somme toute, nostalgique : un des derniers grands maîtres, M. de Rohan, avait régné 20 ans sur l'archipel et, outre l'expérience jacobine malheureuse, les retombées culturelles du passage de Bonaparte, les liens universitaires qui unissaient certains Maltais lettrés à la France étaient importants.

En Algérie, les immigrés étaient assurés d'une protection armée et d'une administration de plus en plus structurée en qui ils avaient totalement confiance. Ils préféraient s'en remettre à elle (et aux Capucins italiens, en Tunisie, dans les premiers temps) plutôt que de se faire immatriculer auprès des consuls anglais qui ne s'en occupaient pas toujours comme il aurait fallu. La possibilité de devenir propriétaire d'une terre, riche de surcroît, dont le manque se faisait sentir sur les îles n'a pas été un des moindres facteurs d'attraction. Faut-il

ajouter qu'ils retrouvaient en Algérie ou en Tunisie la possibilité de pratiquer une religion pour laquelle ils affichaient une dévotion très particulière ? Par dessus tout, la langue maltaise proche de l'arabe parlé en Afrique du Nord a facilité les contacts avec les autochtones. Avantage certain sur les autres immigrés qui a placé les Maltais à la charnière des groupes allogènes et des sociétés indigènes, l'armée utilisant dès le début les services d'interprètes maltais.

Sur place, les premiers groupes se sont distingués par leur comportement. La première image qu'ils laissent aux arrivants est celle de ces bateleurs qui assurent la liaison entre les navires en rade et la côte, moyennant finances dans des conditions d'honnêteté relative. Les observateurs de l'époque sont unanimes à signaler leur saleté très particulière et leur lenteur à s'en défaire. Leur parcimonie et leur rôle dans les échanges

ont été vite remarqués passant rapidement pour de l'avarice, ce qui leur attira hostilité et mépris. Et ce, au moment où parmi les premiers arrivés, les aventuriers ne manquaient pas, seul le rôle des prêtres réclamés par les consuls permit de faire reculer la violence et le vol contre lesquels se battait l'administration française.

Plus que les autres Européens - et même plus tard en Australie -, ils avaient une tendance bien nette à se rassembler et à former des groupes bien distincts des autres. Pour l'Administration, le Maltais est un personnage peu recommandable dont on tolère par force la présence. Les consuls anglais le signa-

lent dans leurs rapports : « *Les Français n'aiment pas les Maltais* ». « *Ce sont les étrangers pour lesquels les fonctionnaires français ont le moins de sympathie* » signale Baudicourt ; il faut dire, en plus, qu'à cette époque on ne fait pas bien la différence entre Maltais, sujet britannique, et



Des pêcheurs maltais.

Anglais.

Pour les autres immigrés, il ne fait pas de doute que les Maltais sont au bas de l'échelle, à la limite même entre les Européens et les autochtones Arabes ou Juifs. Ils considèrent ces « étrangers » comme réellement inférieurs et ils n'éprouvent pour eux que du mépris.

Pour les autochtones, l'image n'est pas meilleure.

Rapidement les Maltais vont prendre des places recherchées d'intermédiaires : ils évinceront les Juifs dans le commerce, l'usure et la spéculation, remplaceront, par la force s'il le faut, les Arabes dans le métier du colportage sur les côtes, puis du transport dans l'intérieur. Ils constituent pour ces derniers une véritable énigme : ces gens-là leur ressemblent, parlent leur langue (les mariages sont célébrés en langue arabe), mais pratiquent un catholicisme exacerbé tout en conservant sur leur poitrine la main de Fatma, lointain souvenir de l'invasion arabe sur les îles. Au total, cette émigration maltaise a été une émigration de la misère. Contrairement à ce qui s'est passé sur les autres îles du bassin méditerranéen, l'émigration vers l'Algérie et la Tunisie n'a pas empêché sur l'archipel lui-même une augmentation constante de la population, une pression permanente sur les terres et l'augmentation du sex-ratio en faveur de l'élément masculin. Elle s'inscrit en filigrane dans le courant de l'émigration italienne vers l'Afrique du Nord : elle en subit les influences culturelles, religieuses et politiques. Rarement les Maltais s'affirment, culturellement parlant, en tant qu'entité spécifique : ils apparaissent à travers les confréries ou des publications dont les Italiens sont à l'origine.

C'est une colonie qui a évolué dans le sens d'une déculturation complète ou presque. Tout au plus peut-on parler de juxtaposition de leur culture à côté de la culture dominante de plus en plus importante. Il aurait été possible que l'acculturation se fit en direction de l'élément indigène et cela n'a pas manqué à certains moments dans



*Dans la galerie des Maltais célèbres,
André Greck
sculptant Jean Degueurce, 1926.*

certaines conditions d'isolement ou de subordination par le travail. Il semble que la perte d'identité toute relative ait été plus précoce en Algérie où la colonie s'installait en même temps que l'élément français et participait, même lentement, à la constitution d'un peuple nouveau. En Tunisie, les Maltais ont vécu longtemps sans modèle de culture coloniale bien

avant l'établissement du protectorat.

L'émigration maltaise en Algérie a vu se constituer ainsi un groupe original et bien spécifique qui, en Tunisie, l'a été davantage encore. Les effectifs - bien que moindres en valeur absolue - apparaissent plus importants par rapport à l'effectif des Européens qui y sont moins nombreux qu'en Algérie.

S'intégrant plus ou moins rapidement par la naturalisation, les mariages croisés, le groupe des Maltais a fortement marqué la colonisation : encore aujourd'hui dans les milieux rapatriés, on distingue avec affection les Maltais ou du moins les descendants de ces Maltais qui s'installèrent en Afrique du Nord.

Marc DONATO

** Menée par l'Ordre de Malte contre les pirates barbaresques.*

Bibliographie :

- Pierre Mech. *Contribution à l'histoire politique et constitutionnelle de Malte*. Thèse. 1973.
- Marc Donato. *L'émigration des Maltais en Algérie au XIXe siècle*. Africa Nostra. 1985.
- Marc Donato. *Elisa la Maltaise*. Editions Gandini. Nice. 2002.
- Marc Donato. *Rue des Maltais*. Editions Gandini. Nice. 2002.
- René Gonnard. *L'émigration européenne au XIXe siècle*. A. Colin. Paris. 1906.